LE PARLEMENT DE LA MER
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
#ambitionlittorale

Agence Hauts-de-France

2020 2040

Direction de la Mer, des Ports et du Littoral

# Chantier prospectif attractivité du littoral

## Réunion du Parlement de la Mer

## du 30 juin 2023

Région Hauts-de-France

# Sommaire

- Rappel de la démarche
- Les grandes étapes du chantier
  - Focus sur les 2 consultations
  - Les ateliers auprès des collégiens et lycéens
- La tenue prochaine d'ateliers prospectifs
- Présentation synthétique du diagnostic partagé

# Rappel des grands objectifs du chantier prospectif

- Renforcer la capacité des acteurs à **appréhender le littoral élargi** dans une posture plus collective et de manière plus transversale,
- **Repérer des facteurs de changement pour le littoral**, ainsi que les enjeux qui en découlent,
- Appréhender l'impact territorial des enjeux, mieux caractériser la diversité et les disparités de l'espace littoral mais aussi les interdépendances **entre littoral et territoires intérieurs**,
- Exprimer **des futurs possibles à 2040**, notamment en termes de complémentarités et solidarités territoriales, économiques, sociales et environnementales,
- Identifier des **leviers de politiques publiques** dans les domaines concernés.

**Travail mené à l'échelle du littoral élargi**

# Les grandes étapes

**Fin 2021 - Février 2022**
Elaboration de la feuille de route, lancement du chantier en plénière du Parlement de la mer

**Mars-Mai 2022**
Première consultation en ligne

**Septembre 2022 jusqu'au terme du chantier**
Auditions d'experts et d'acteurs du littoral élargi, lancement de la première lettre d'information

**Octobre /décembre 2022**
Seconde consultation en ligne

**Février/juin 2023**
Ateliers prospectifs collèges / lycées

**Octobre-Novembre 2023**
Ateliers prospectifs auprès des acteurs du littoral

**Fin 2023-2024**
Production des livrables, diffusion (webinaires...)

- ***Tout au long de la démarche :***
- *Recueil de données, recherche documentaire*
- *Analyse, cartographie compléments d'expertise*
- *Comparaisons avec d'autres littoraux*
- *Bonnes pratiques*

30 juin 2023 : présentation du diagnostic partagé (qui évoluera jusqu'au terme du chantier) : il se nourrit des deux consultations, du travail de recherche et d'analyses, et des différentes auditions menées.

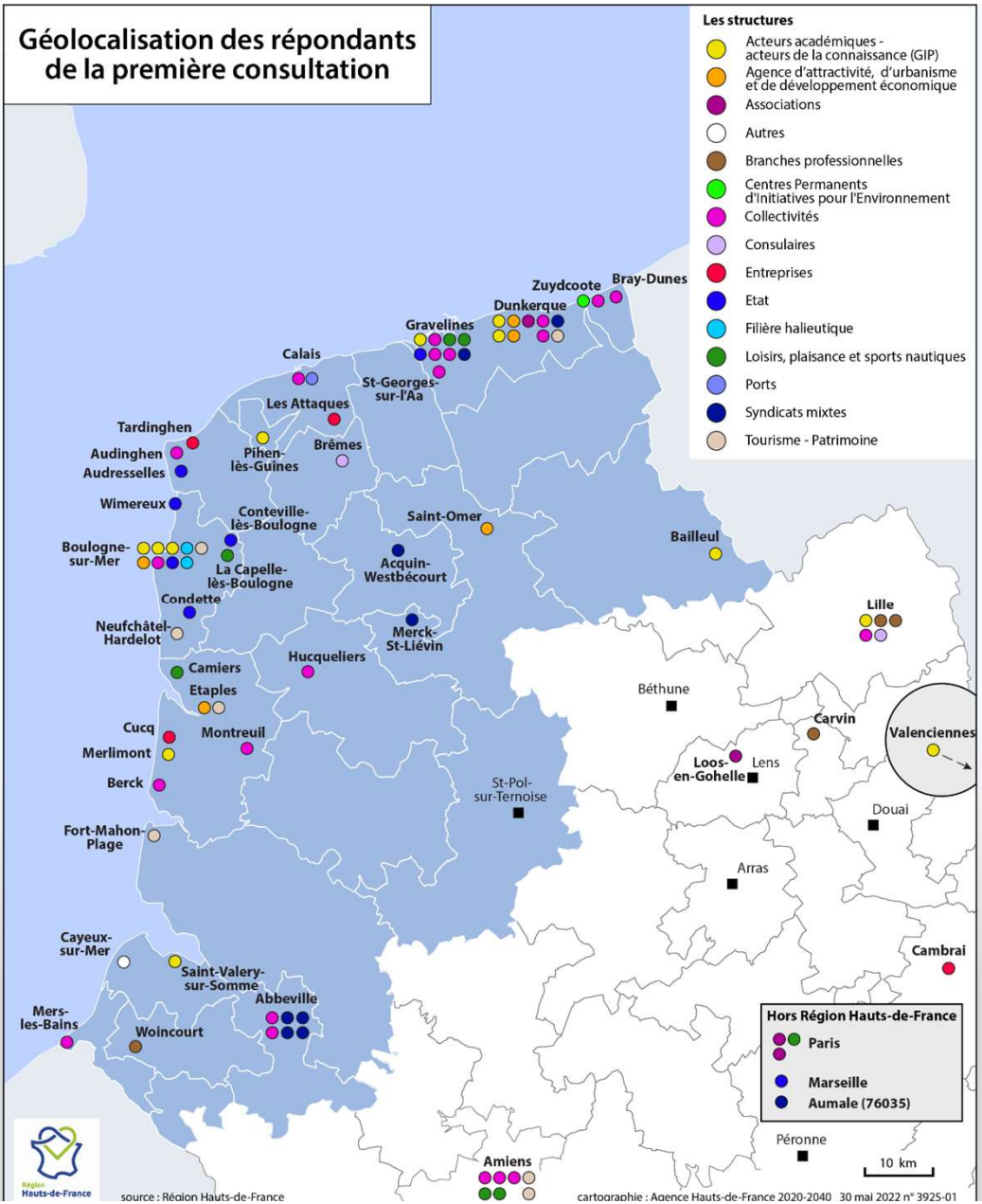


# Consultation 1

- Mars-Mai 2022 : lancement de la consultation 1, avec un envoi à plus de 900 structures
- Question posée :

***« Selon vous, quelles sont les évolutions susceptibles d'influencer l'attractivité du littoral élargi de la région Hauts-de-France à l'horizon 2040 ? »***

- Environ 90 répondants, plus de 490 réponses à traiter
- 15 thématiques qui en sont ressorties

# Consultation 2

En février dernier, le Parlement de la Mer et la Région Hauts-de-France ont lancé une réflexion prospective sur l'évolution du littoral régional : « **Quelle attractivité pour le littoral des Hauts-de-France à l'horizon 2040 ?** ». Ce chantier s'appuie sur une démarche participative visant à construire une vision partagée et collective de l'avenir, à partir de l'identification des évolutions en cours et des questions clés pour demain. Il vise également à mieux caractériser la relation de la région à sa façade maritime, à formuler des futurs souhaitables à 2040 et à identifier les leviers à activer pour les atteindre.

La première étape a consisté en un questionnaire qui a été adressé en avril dernier. La question était la suivante : « Selon vous, quelles sont les évolutions susceptibles d'influencer l'attractivité du littoral élargi de la région Hauts-de-France à l'horizon 2040 ? ».

Les réponses reçues constituent un matériau très riche (plus de quarante enjeux identifiés sur des thèmes très divers comme l'économie, la démographie, les effets du changement climatique…) qu'il convient maintenant de hiérarchiser, de spécifier territorialement et d'illustrer à l'aide de cette seconde consultation, avant de passer à la dernière étape qui consistera en la mise en place d'ateliers prospectifs.

**Peut-être n'avez-vous pas pu participer à la première consultation, mais votre avis sur ces quarante enjeux identifiés serait précieux et rejoindre la démarche maintenant reste tout à fait pertinent.**

Nous espérons pouvoir compter sur votre participation et vous en remercions à l'avance.

**Dans la mesure du possible, vos réponses sont attendues pour le 26 octobre.**

→ Pour **PARTICIPER À LA SECONDE CONSULTATION,** cliquez ici

- Octobre 2022 : lancement de la 2ème consultation, avec l'objectif :
  - de prioriser les enjeux qui sont ressortis de la consultation 1,
  - de territorialiser davantage les enjeux,
  - de recueillir des exemples de bonnes pratiques,
  - de repérer les acteurs qui pourraient intervenir sur les actions à mener.

| Type de structure | Consultation 1 | Consultation 2 |
|---|---|---|
| Collectivités | 21 | 24 |
| Anonyme/NSP | 6 | 10 |
| Acteurs académiques - acteurs de la connaissance | 12 | 9 |
| Syndicats mixtes | 9 | 9 |
| Tourisme - Patrimoine | 7 | 8 |
| Entreprises | 4 | 7 |
| Associations | 4 | 6 |
| État | 7 | 5 |
| Agence d'attractivité, d'urbanisme et de développement économique | 5 | 4 |
| Loisirs, plaisance et sports nautiques | 7 | 4 |
| Filière halieutique | 2 | 3 |
| Syndicats de salariés | 0 | 3 |
| CPIE | 1 | 2 |
| Ports | 1 | 2 |
| Autres | 1 | 2 |
| Branches professionnelles | 4 | 1 |
| Consulaires | 2 | 1 |
| **TOTAL** | **93** | **100** |

- Une répartition par type de structure relativement proche : davantage de collectivités, d'entreprises, et plus de réponses émanant de syndicats de salariés

- 1 répondant sur 4 avait participé à la première consultation = élargissement des acteurs

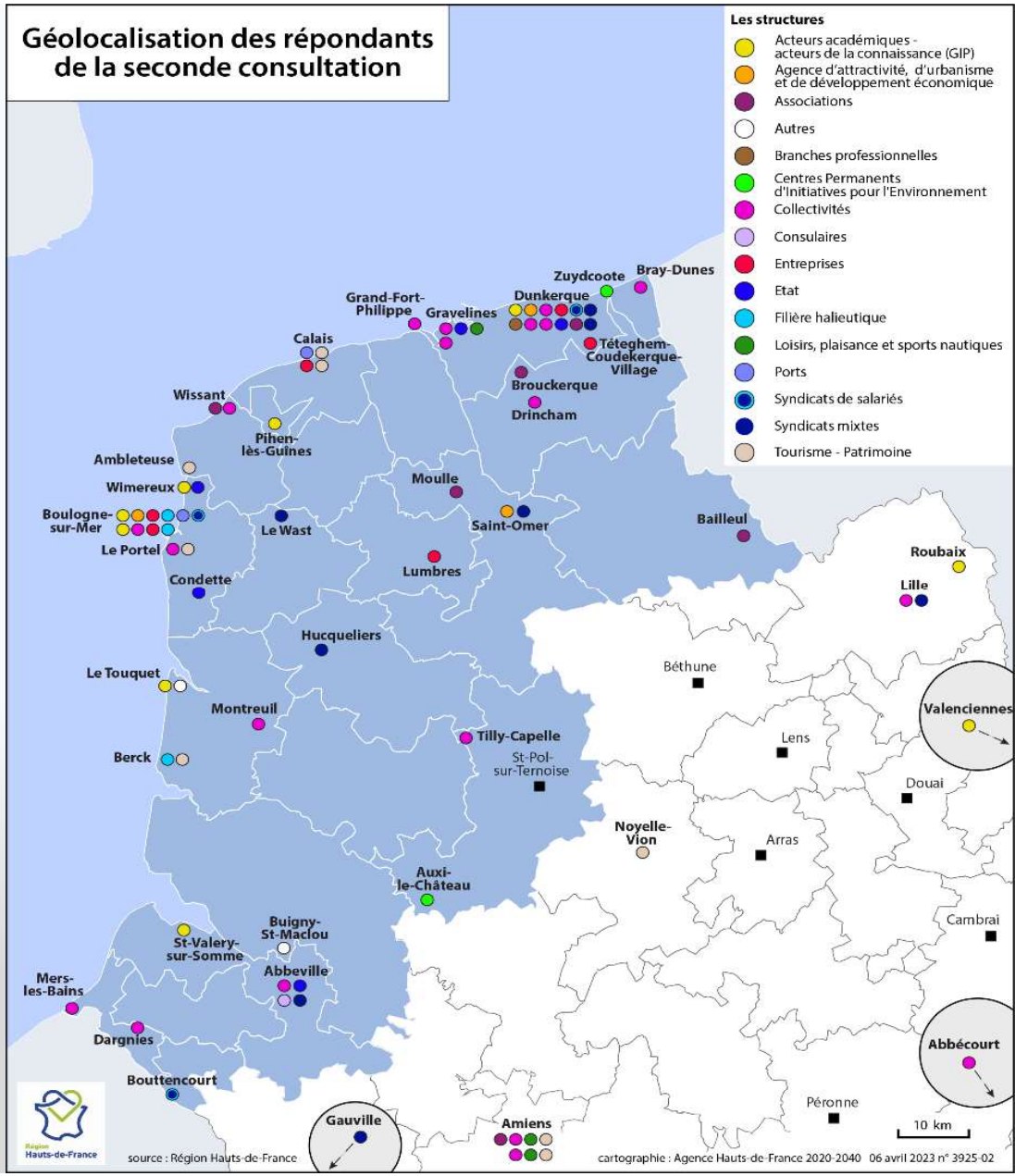

# Les ateliers prospectifs avec les jeunes

Démarche globale engagée sur deux ans avec le collège Marcelin-Berthelot de Nogent-sur-Oise, en partenariat avec l'Académie d'Amiens et la ville d'Ault

Différents ateliers menés :

- Lycée maritime Le Portel
- Lycée Boucher-de-Perthes d'Abbeville
- Lycée Sophie-Berthelot de Calais

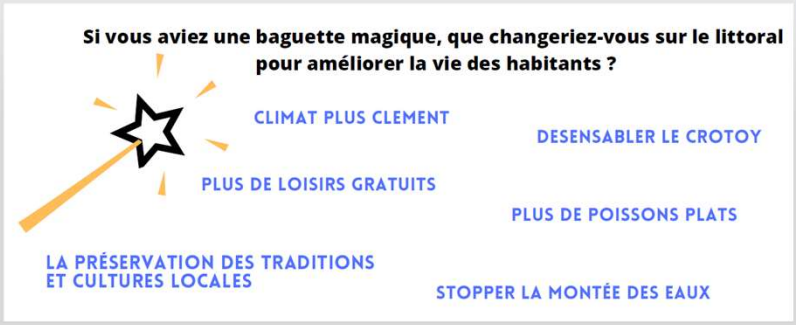

# Les suites

La prospective doit permettre de se poser les bonnes questions sur l'avenir du territoire, en se fixant symboliquement un horizon temporel de réflexion.

Les consultations et le travail de recherche (auditions, données, benchmark…) ont permis l'identification de différents types d'éléments et leurs impacts sur le territoire : tendances lourdes, grands projets, signaux faibles…

Ce travail permet de répondre à différentes questions, comme :

➔Que peut-il se passer qui pourrait avoir une influence sur le territoire ? Qu'est-ce qui va changer ? Qu'est-ce qui va, au contraire, rester probablement identique ?

➔Quelles sont les risques que l'on peut identifier et qu'il va falloir prendre en compte ? Quelles sont les opportunités potentielles ?

**= élaboration du diagnostic partagé**

# Les suites

*Pourquoi un diagnostic partagé ?*

- Les acteurs maritimes ont-ils tous la même vision de ce qu'est le littoral aujourd'hui ?
- Identifient-ils les mêmes transformations à venir ?
- Partagent-ils les mêmes ambitions pour son avenir ?

A partir de ce diagnostic partagé, **des ateliers prospectifs sont prévus sur le second semestre**.

➔ Ils permettront de travailler collectivement à des scénarios souhaitables pour l'attractivité du littoral et à l'identification de leviers d'action publique

*Illustration : atelier « Centre-Ville », Collège de prospective*

# Axes du diagnostic

- Une attractivité à projeter sur un territoire de plus en plus contraint, exposé à des pressions multiples
- La qualité de vie, enjeu d'attractivité – l'attrait du territoire par la qualité du lieu
- Une nécessaire adaptation de l'économie du littoral élargi, entre opportunités et transformations
- Des outils de gouvernance à conforter et de nouvelles coopérations et solidarités à initier à l'échelle du littoral élargi

# Enjeux d'attractivité sur un espace de plus en plus contraint

- Une forte densité de population et d'activités sur un espace étroit
- Une forte richesse biologique soumise à des pressions grandissantes
- Un littoral placé entre 2 dynamiques : afflux de population vers la mer et élévation du niveau marin
- Des variations saisonnières de population nécessitant de surdimensionner les équipements et infrastructures
- Des contradictions entre le « désir de rivage » et les effets du changement climatique
- Des enjeux spécifiques du littoral autour du foncier (Zéro Artificialisation Nette)
- Des enjeux de foncier économique

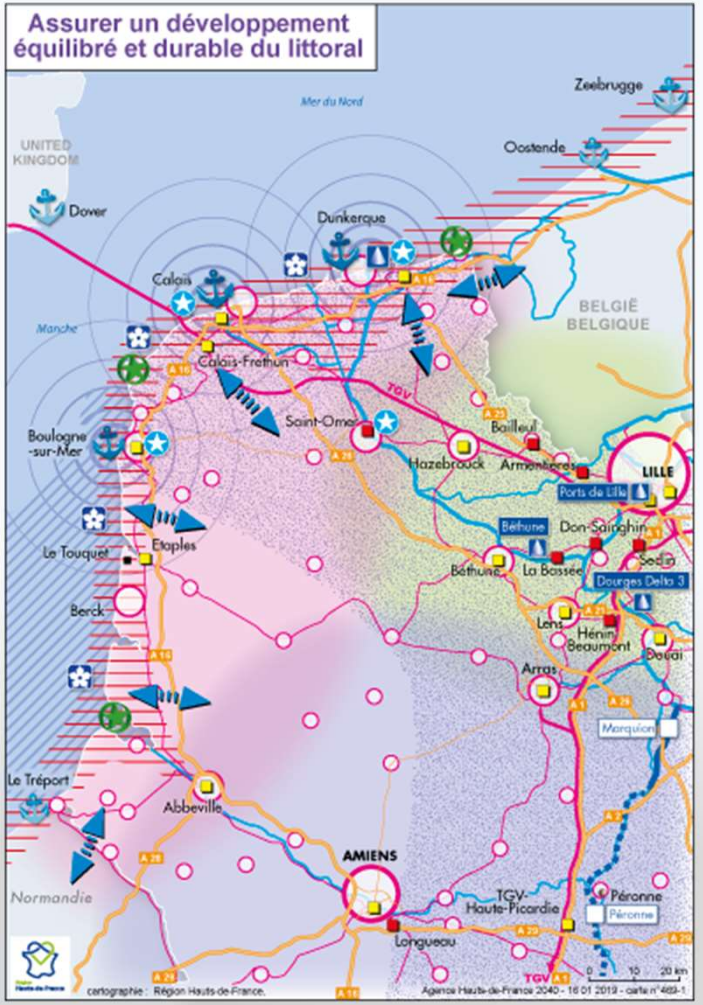

# La spécificité d'un littoral exposé à des pressions multiples

Sur le littoral Hauts-de-France, 2 risques naturels principaux :

- **Erosion côtière** (cordons de sable et de galets / falaises)
  - Importance des échanges sédimentaires (fonds marins / plage / dune)
- **Submersion marine** (plaines maritimes, wateringues, bas-champs, fonds d'estuaires)

❑ Effets du changement climatique :

- ❑ Phénomènes climatiques extrêmes
- ❑ Élévation du niveau de la mer : + 10,1 cm à Dunkerque entre 1956 et 2018
- ❑ Projections du GIEC : fourchette entre 1 et 2m à 2100, avec une tendance d'augmentation continue et accélérée

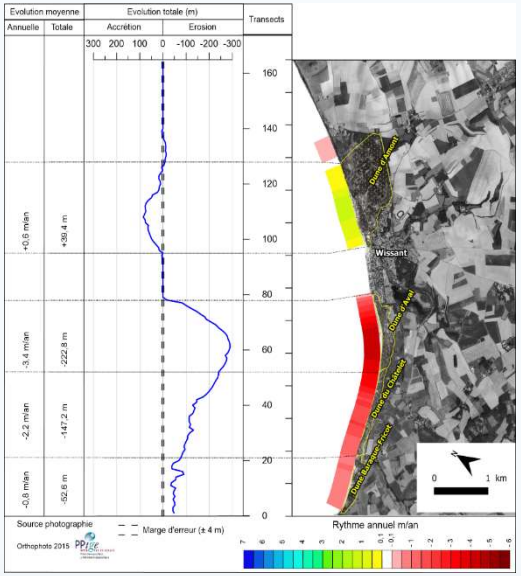


Evolution du trait de côte de la baie de Wissant entre 1949 et 2015 (Zemmour, 2019)

# La spécificité d'un littoral exposé à des pressions multiples

Autres effets du changement climatique :

- Inondations continentales, coulées de boue, retrait-gonflement des argiles,
- Réchauffement et acidification du milieu marin,
- Ressource en eau : disponibilité, intrusions salines, etc.

De fortes pressions sur l'environnement littoral et marin…

- Rejets polluants, déchets, munitions immergées
- Risques technologiques liés au trafic maritime et à l'industrie
- Pression de pêche
- Surfréquentation saisonnière et dérangement

…malgré un fort niveau de protection réglementaire :

- 85% des eaux en Aire Marine Protégée
- 8000 hectares sous protection foncière du Conservatoire du Littoral

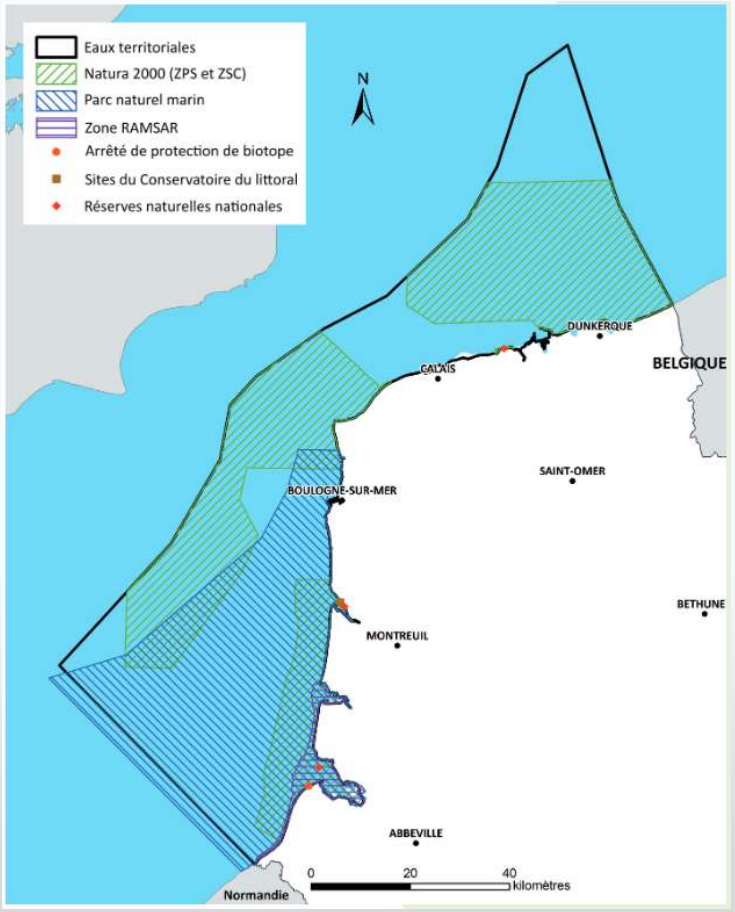

# La spécificité d'un littoral exposé à des pressions multiples

***Les principaux défis***

- Concilier le développement des territoires littoraux et le renforcement de la résilience du littoral, dans un contexte de gestion économe de l'espace
- Anticiper les effets du changement climatique dans l'aménagement du territoire
- Assurer le financement des opérations de prévention des risques littoraux, notamment l'érosion côtière, en mobilisant des ressources adaptées
- Renforcer l'acceptabilité sociale des opérations de renforcement de la résilience
- Restaurer le bon fonctionnement des milieux naturels pour optimiser les services écosystémiques
- Anticiper l'évolution démographique et préparer les compétences

# Une illustration autour du dernier défi : anticiper l'évolution démographique et préparer les compétences

- Un défi lié à l'évolution de la démographie : si les tendances actuelles se prolongent, un déséquilibre démographique peut s'installer
- Vieillissement de la population lié au départ des jeunes
- Enjeux des effets d'une baisse de la population active

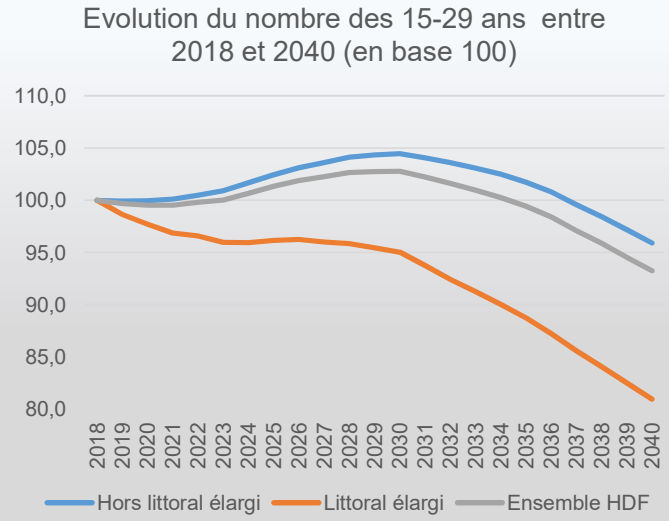


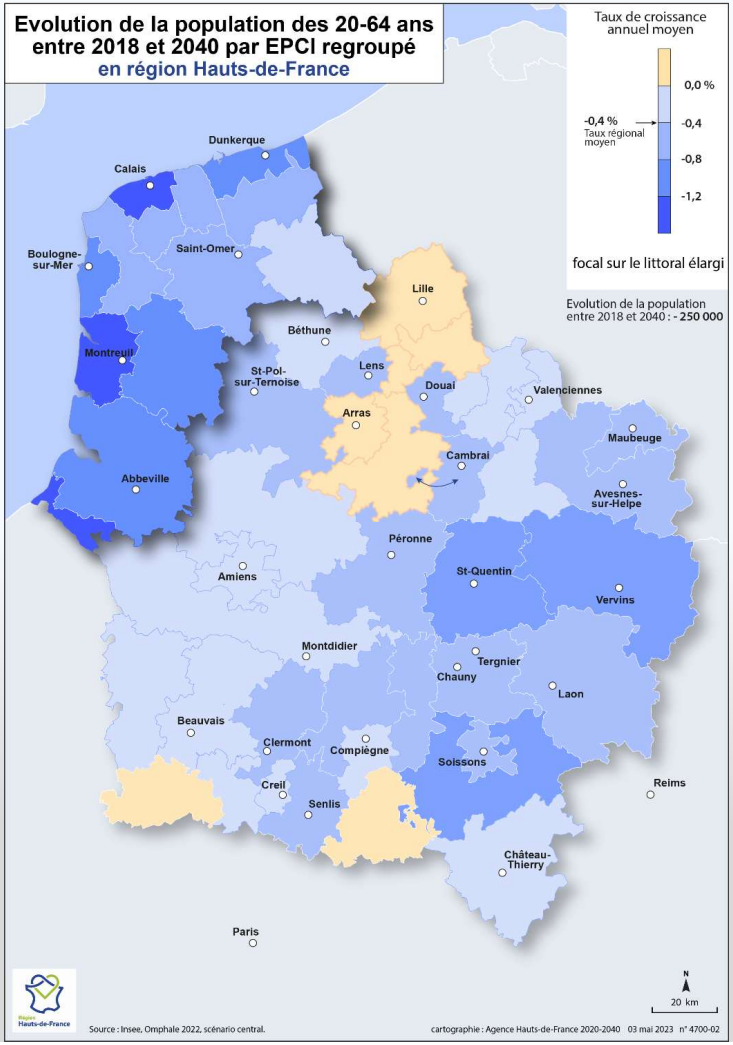

# La qualité de vie sur les territoires, enjeu d'attractivité

- **Une approche de l'attractivité par le territoire : l'attrait du territoire par la qualité du lieu**
- Les individus et les acteurs économiques accordent une importance croissante aux conditions de vie et à la qualité de vie que leur propose un territoire.
- Au niveau territorial, la qualité de vie peut être appréhendée en tenant compte non seulement de la situation sociale des habitants mais aussi des caractéristiques propres aux espaces de vie eux-mêmes
- La qualité de vie est un facteur essentiel du bien-être ressenti par les individus sur un territoire (les enjeux d'attractivité impliquent également de satisfaire les habitants déjà présents sur le territoire, comme le montrent les approches d'hospitalité territoriale).

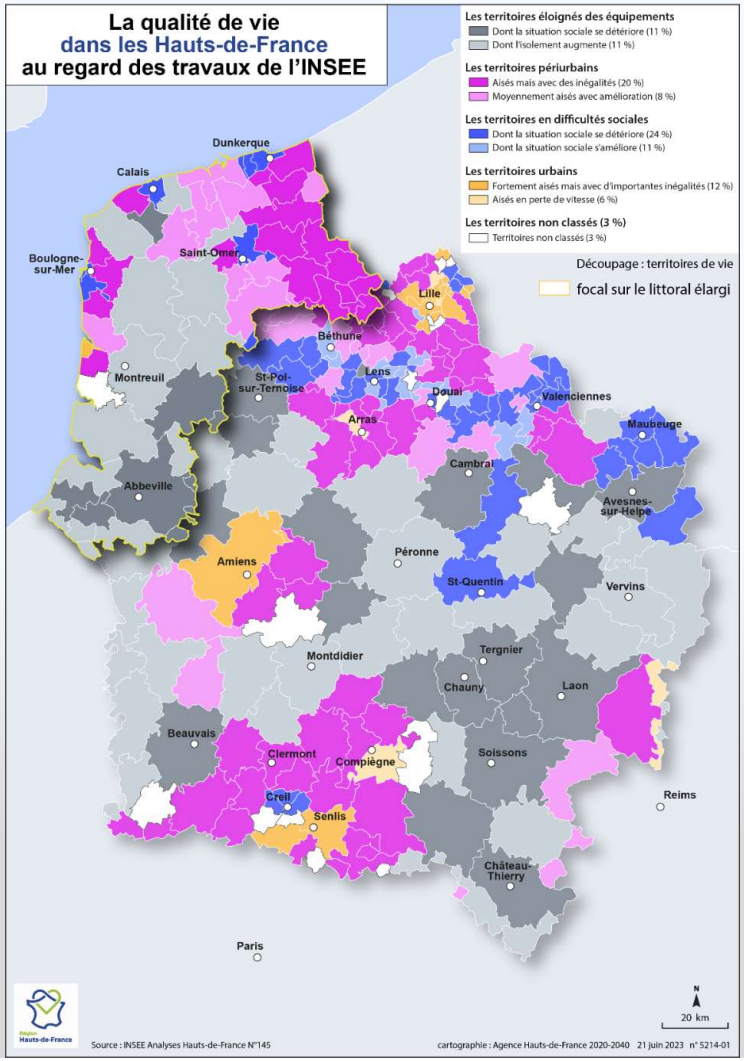

# Des aspirations en termes de qualité de vie qui seront impactées par les enjeux de la transition démographique, et en particulier le vieillissement de la population

- **Une structure démographique du littoral élargi amenée à être profondément modifiée avec en conséquence des aspirations nouvelles et de nouveaux équilibres à développer en termes de qualité de vie et de bien-être sur le littoral élargi**

- Une perte de jeunes d'ici 2040 plus marquée sur le périmètre du littoral élargi

- Une part des 65 ans et plus qui progresse de 10 points entre 2018 et 2040

- De fortes opportunités **de développement et d'attractivité liés à la Silver-économie**

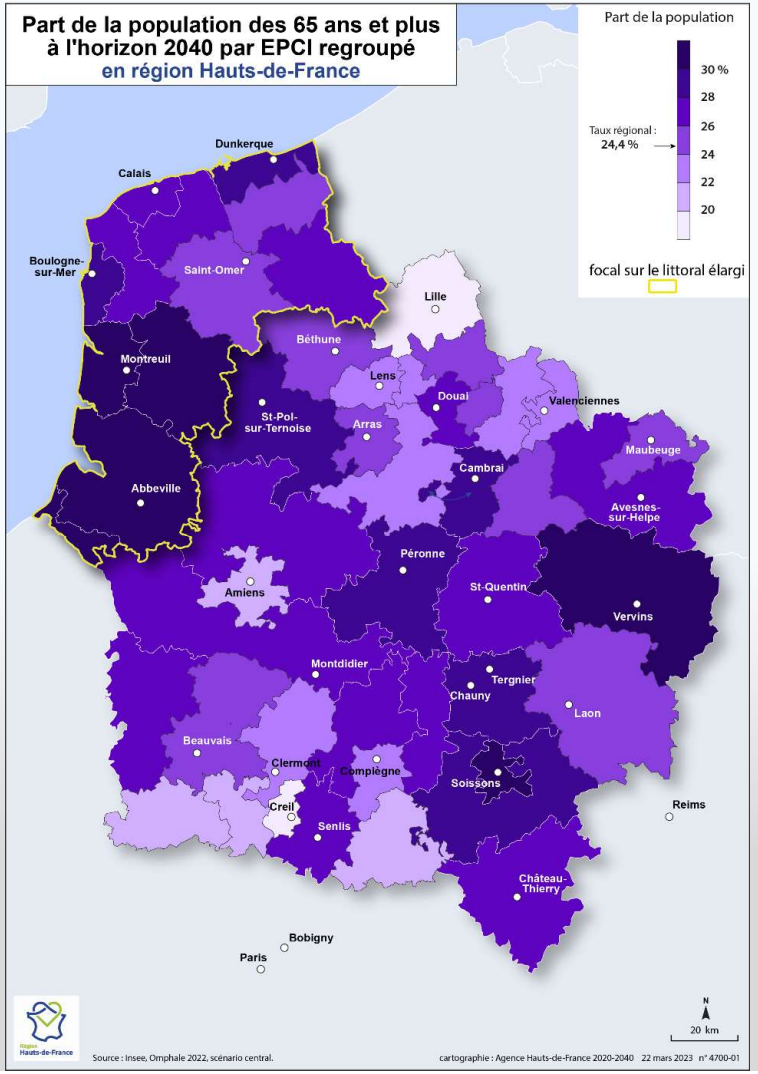

# La qualité de vie sur le littoral élargi…

***…Une pluralité de défis à prendre en compte***

- Limiter les conflits d'usages afin de trouver un équilibre entre aménités environnementales et attractivité touristique (préservations des espaces naturels, qualité de l'air,…)
- Faciliter l'accès aux logements et les parcours résidentiels sur un territoire aujourd'hui sous tension
- Articuler lieux de vie – lieux de travail – équilibrer les mobilités
- S'adapter aux évolutions sociétales en termes de consommation locale sur un territoire à la fois agricole, maritime et agroalimentaire
- Répondre aux  besoins d'accès aux services et aux équipements

# Une illustration autour du dernier défi : répondre aux besoins d'accès aux équipements et aux services

Une relative bonne accessibilité aujourd'hui aux équipements de la vie courante ou à ceux destinés à la qualité de vie des seniors

Des enjeux spécifiques d'accès aux soins

Des travaux de recherche qui montrent de plus en plus le fort impact des équipements de la vie courante dans le bien-être ressenti des habitants

Un équilibre avec le profil touristique de certains territoires à conforter et développer

Le panier « seniors » comprend 16 équipements liés à la santé, les sports et loisirs et les services d'aides, principalement à destination des personnes de 65 ans et plus : Magasin d'optique, Urgence, Médecin omnipraticien, Spécialiste Cardiologie, Infirmier, Masseur kinésithérapeute, Pharmacie, Laboratoire d'analyses médicales, Personnes âgées – hébergement, Personnes âgées – soins à domicile, Personnes âgées – service d'aide, Bassin de natation, Boulodrome, Tennis, Cinéma, Salle ou terrain multisport.

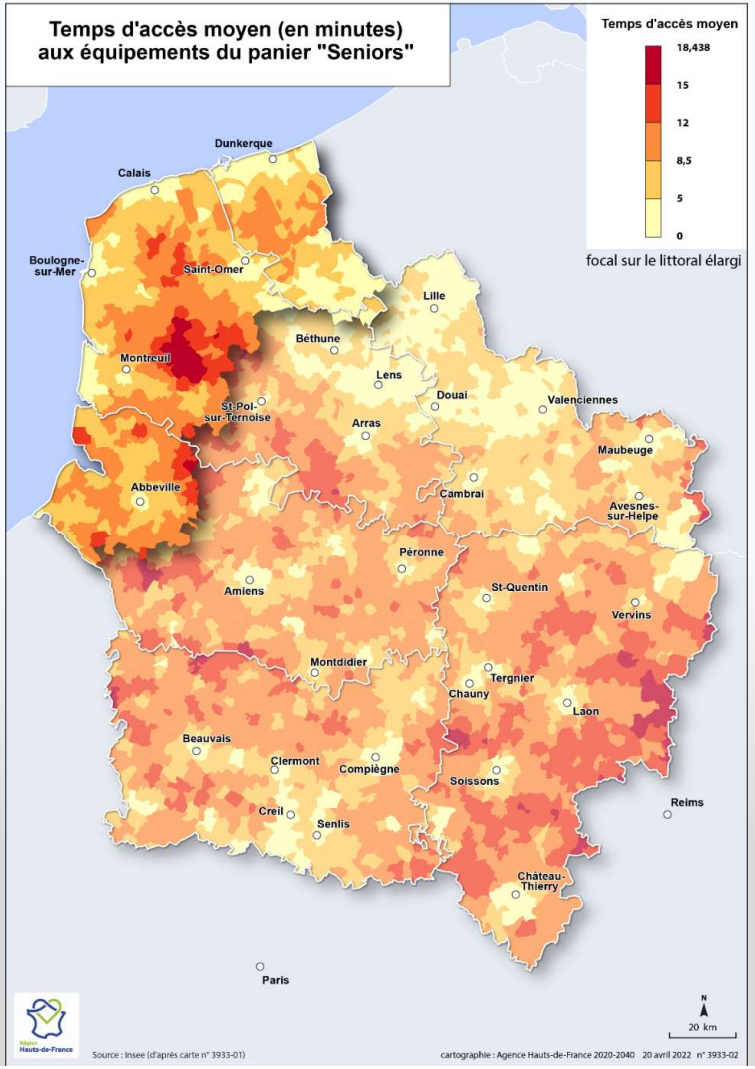

# Économie du littoral : quelques données clés

- **Avec 371 934 emplois, le littoral élargi concentre 17,5 % des emplois présents en région**

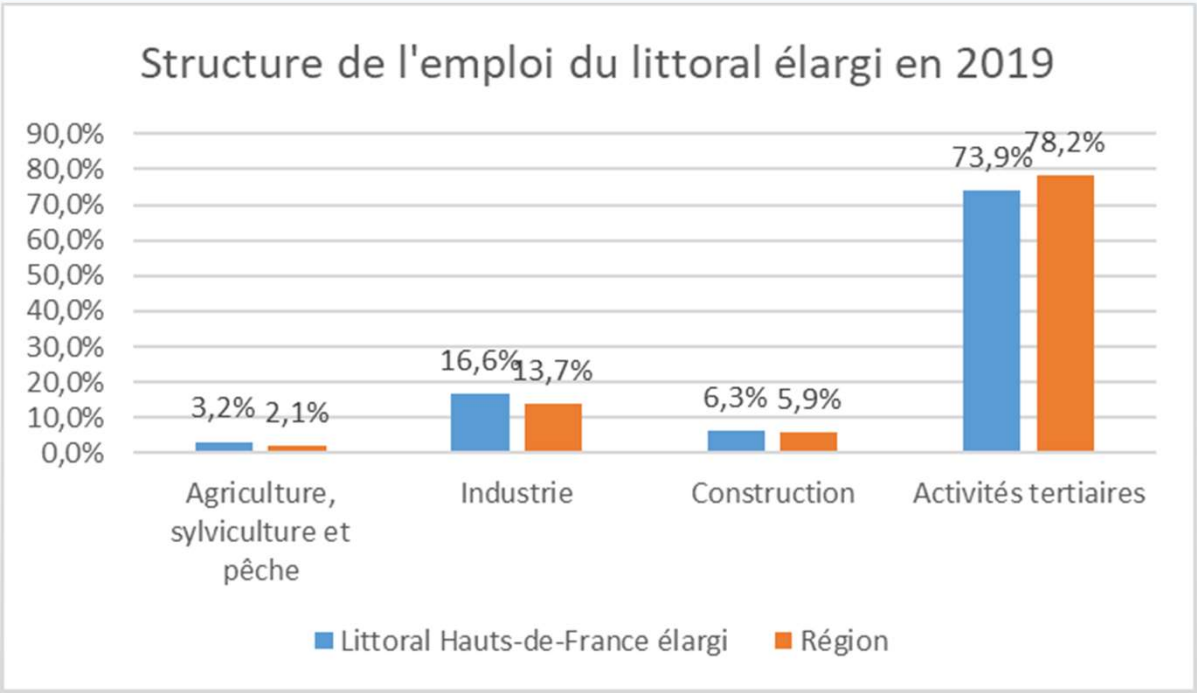


*Source : INSEE - RP*

- 56,0 % de l'emploi concentré sur 4 EPCI (regroupant 48,3 % de la population de l'espace observé)
- Des structures économiques qui varient fortement d'un EPCI à l'autre
- L'emploi tertiaire davantage représenté sur le Calaisis, le Boulonnais, et les CA des Deux Baies en Montreuillois / Baie de Somme.

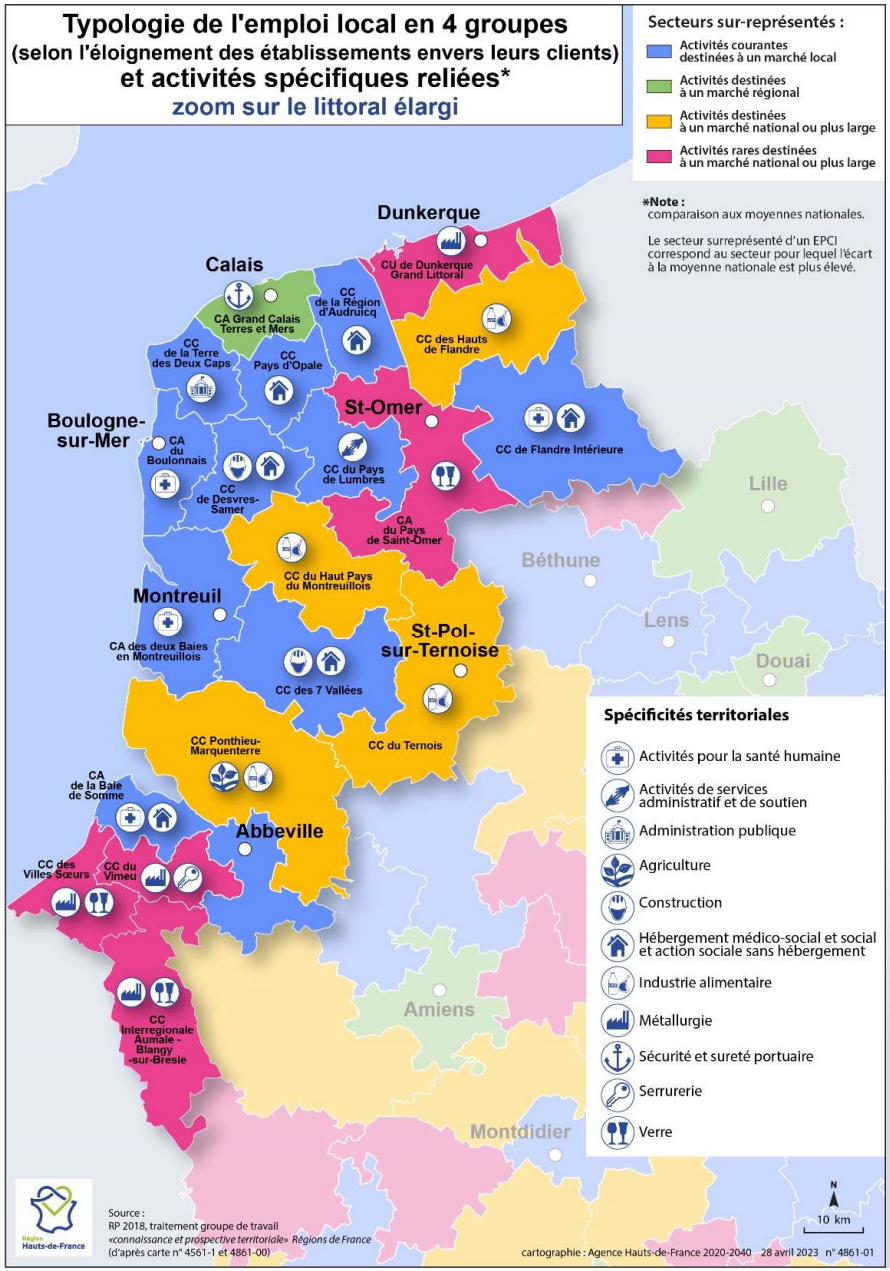


# Une économie du « dedans » et du « dehors »

- Décomposition de l'emploi en 4 composantes selon la proximité des consommateurs : prépondérance des emplois de proximité (forte représentation des activités de santé humaine et l'action sociale)
- Part des activités tournées vers des marchés extérieurs quasiment doublée sur l'espace du littoral élargi : 9,4 % contre un peu plus de 5 % en région comme en France (présence d'industries spécialisées sur plusieurs territoires)
- Présence également des activités traditionnelles de la filière maritime (31 200 emplois dans l'économie maritime régionale)

# Des attendus forts en matière de décarbonation

- Les spécificités économiques font du littoral élargi un territoire fortement consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre :
  - une surreprésentation d'entreprises électro-intensives (métallurgie : production d'acier, d'aluminium ; verre ; papier carton…),
  - du transport de marchandises qui génère un trafic routier et maritime très dense.

- En lien avec :
  - une législation de plus en plus intégrée au niveau européen, avec des règlementations environnementales qui évoluent rapidement et se durcissent
  - problématique énergétique qui s'est renforcée depuis le démarrage de la guerre en Ukraine

= la décarbonation est un enjeu de survie et de compétitivité

- Différentes ressources et projets identifiés : « Vallée de la batterie », Euraénergie (pôle d'excellence dédié à l'efficacité énergétique), déploiement d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation…),…

# Une activité touristique qui se développe fortement, associée à d'importantes difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activités (hôtellerie restauration…)

- Entre avril et septembre 2022, 10 millions de nuitées :+ 4 % par rapport à 2019 (5ème plus forte augmentation parmi les régions françaises).
- Le littoral élargi regroupe environ **13 400 emplois** soit **25 %** de l'emploi touristique régional.
- Le tourisme dépasse 8 % de l'emploi total sur les zones d'emploi de Berck et d'Abbeville.
- Fuite de main-d'œuvre suite à la crise sanitaire : - 237 000 salariés entre février 2020 et février 2021 dans le secteur de l'hébergement-restauration en France. (source: DARES sept 2021)

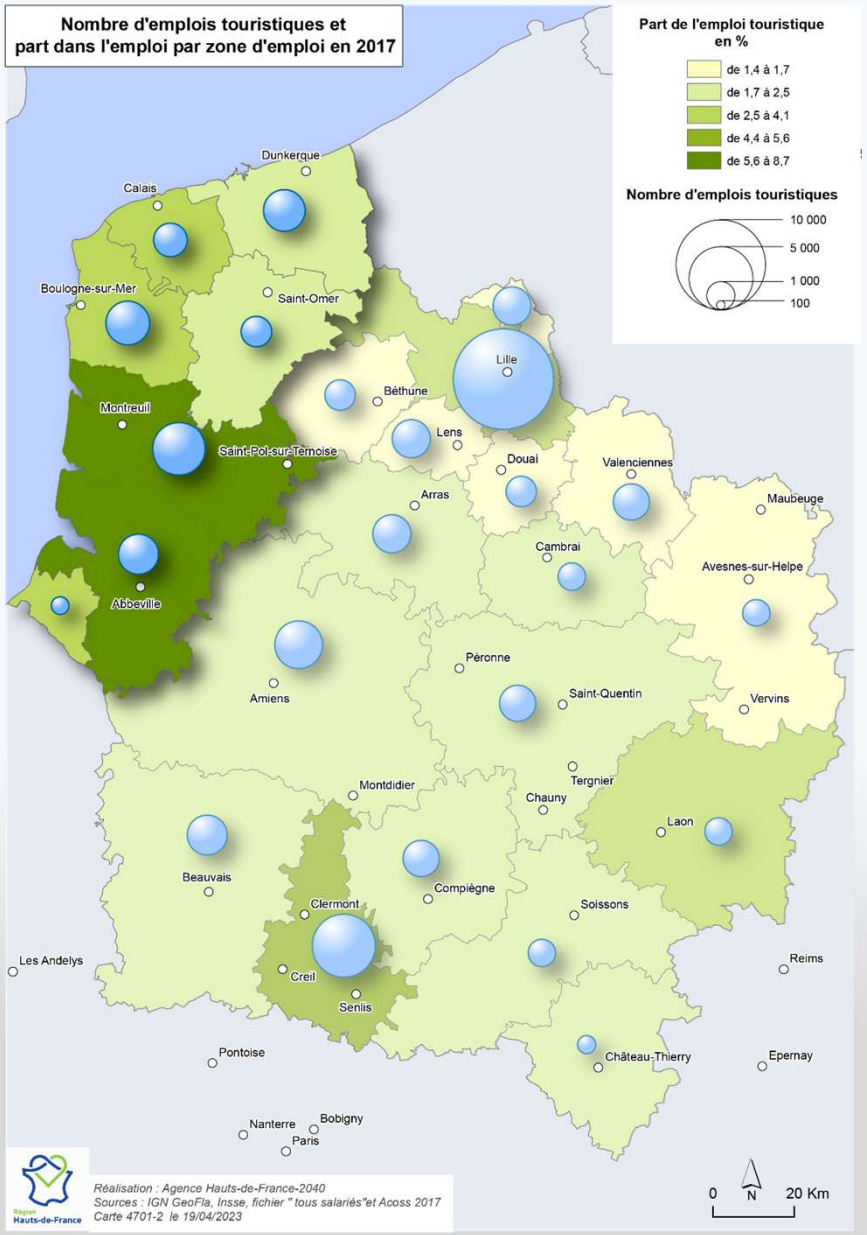

# Des perspectives de développement à accompagner, souvent à anticiper

- Enjeux de développement territorial en lien avec le vieillissement de la population.

- Développement de nouvelles filières émergentes permettant de diversifier l'économie locale : aquaculture, aquaponie, énergies marines, valorisation des sédiments…
  - pouvant aussi susciter des inquiétudes localement

- Des projets d'implantation d'entreprises (gigafactories) pouvant aboutir à d'importants besoins en emplois…
  - nécessitant de former spécifiquement la population de l'espace littoral
  - amenant une certaine concurrence à des secteurs déjà en tension

- Des opportunités à développer avec le projet Canal Seine Nord Europe

# Une nécessaire adaptation de l'économie du territoire, entre opportunités et transformations

***Différents défis pour maintenir, développer et diversifier les activités économiques***

- Accompagner les territoires, les entreprises et la population dans les différentes transitions (environnementales, énergétiques, démographiques …)
- Conserver et attirer une main d'œuvre qualifiée dans les activités économiques historiques (pêche, agriculture, industrie…), émergentes (batteries, énergies marines…) ou en fort développement (santé, tourisme…)
- Anticiper les mutations sociétales en particulier les attentes en matière de conditions de travail
- Poursuivre et développer les interactions intra et inter régionale (complémentarité des activités portuaires, élargissement de l'hinterland grâce aux autoroutes ferroviaires, opportunités de connexion CSNE, recomposition des relations avec le Royaume-Uni)

# Une illustration autour du défi : « Anticiper les mutations sociétales afin d'adapter et réguler les activités économiques et l'emploi associé »

Pour faire face aux problèmes de recrutement des saisonniers, des initiatives se développent :

- Par rapport au logement : création de résidence hôtelière à vocation sociale, de camping éphémère ouvert par les municipalités, ouverture des internats des lycées en été

- Par rapport au processus de recrutement : salon de l'emploi itinérant (ex : CCI du Finistère) + salon inversé « recrute ton boss »

- Par rapport à la qualification de la main d'œuvre : mise en place des formations initiales bi-qualifiantes comme par exemple une formation sports de pleine nature/métiers de l'agriculture pour soutenir la création d'offres touristiques innovantes

# Des outils de gouvernance à conforter et de nouvelles coopérations et solidarités à initier à l'échelle du littoral élargi

## Une gouvernance multi-acteurs, à plusieurs échelles

- Des enjeux spécifiques au littoral en termes de planification, notamment sur la problématique des risques environnementaux
- Des inégalités de ressources et des organisations différentes en termes de répartition des compétences, des enjeux différenciés en termes de dépenses et des coûts des services publics
- Des relations inter-territoriales nombreuses

## Des enjeux de cohérence et d'articulation : exemple de la démarche du Parlement de la Mer

# Des outils de gouvernance à conforter et de nouvelles coopérations et solidarités à initier à l'échelle du littoral élargi

***Quelques enjeux et défis identifiés***

- **Raisonner à l'échelle du littoral élargi**
- **Développer des outils de gouvernance visant à créer et renforcer les écosystèmes d'acteurs, dans un contexte de transitions**
- **Contribuer à développer une culture de la responsabilité**
- **Rendre opérationnelles les stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte**
- **Quels nouveaux outils de péréquations** déployer ou proposer, notamment sur le plan national, pour de nouvelles solidarités autour de la spécificité des communes littorales ?

LE PARLEMENT DE LA MER
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
#ambitionlittorale

**Agence Hauts-de-France**

2020 2040

**Direction de la Mer, des Ports et du Littoral**

https://2040.hautsdefrance.fr/

https://parlementdelamer.hautsdefrance.fr

# Merci de votre attention

# Ateliers participatifs

## Objectifs

- Permettre aux participants de s'exprimer sur le diagnostic qui vient d'être présenté,
  - Donner votre avis,
  - Apporter des éléments complémentaires visant à enrichir les analyses,
  - Identifier les manques,
  - Identifier quelques leviers d'actions, notamment en matière de coopération et de solidarité territoriale.

## Organisation

Répartis en petits groupes, vous allez avoir l'occasion d'échanger autour d'1 des 3 sujets suivants :

- **Une nécessaire adaptation de l'économie du littoral élargi : Quelles opportunités ? Quelles transformations ?**
- **Attractivités et qualité de vie : Quels conflits d'usage ? Quelles régulations ? Quels équilibres ?**
- **Attractivité du littoral élargi : Vers une vision et une stratégie communes face aux risques littoraux ?**

- 3 espaces de travail selon les 3 thèmes (éco / qualité de vie / risques littoraux)
- Pour chaque table : un animateur + un rédacteur

# Les grands témoins

Lors des ateliers, trois grands témoins navigueront entre les tables pour écouter les participants,

Chacun des grands témoins interviendra, après les ateliers, sur l'un des trois enjeux transversaux, afin de restituer ce qu'il a entendu lors des ateliers mais aussi donner son point de vue d'expert du littoral.

- **Laurence PROUVOT**, maire de Wissant, interviendra sur l'enjeu « Qualité de vie » ;
- **Bernard LENGLET**, Président de l'EPTB AMEVA, membre du CESER, spécialisé dans la gestion de la ressource en eau et le lien terre-mer, interviendra sur l'enjeu « Risques littoraux » ;
- **Isabelle RICHARD**, Directrice de la planification stratégique et de la synergie entre les territoires à l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR) interviendra sur l'enjeu « Economie ».